

7.—Syndicats non internationaux recrutant des membres au Canada.

NOMBRE DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES EN 1920.

	Sections ou affiliations.	Membres inscrits.
Congrès des Métiers et du Travail du Canada.....	47 ¹	5,884 ²
Fédération Canadienne du Travail.....	23 ²	7,000 ¹
Postiers, fusionnés.....	17	1,200
Fraternité des Employés des Messageries du Dominion.....	25	2,200
Association Canadienne des Machinistes.....	14	357
Fraternité Canadienne des Machinistes, Chauffeurs et Frappeurs.....	9	700
Association Mutuelle des Tisseurs de Tapis Canadiens.....	4	190
Fédération Canadienne des Maçons (pierre et brique) et Plâtriers.....	6	876
Association Protectrice des Pêcheurs des Grands Lacs Canadiens.....	1	41
Association des Commis des Postes du Dominion.....	33	2,000
Fédération des Courriers Convoyeurs du Dominion.....	13	912
Association des Distributeurs du Courrier Rural du Dominion.....	6	80
Association des Facteurs des Postes fédérés.....	38	2,000
Association Nationale des Mécaniciens de Marine.....	18	1,510
Fédération Indépendante du Travail de la Nouvelle-Ecosse.....	2	362
Fraternité des Mécaniciens de la Saskatchewan.....	3	104
Totaux.....	259	25,406

¹Comprend uniquement les sections locales en possession d'une charte à la fin de 1920. Au 1er septembre 1920, l'affiliation englobait cinq organisations nationales possédant 223 sections, trois fédérations ouvrières provinciales, 59 conseils des métiers et du travail et 47 unions locales. La taxe per capita était également payée par 37 sections locales de syndicats internationaux et 56 organisations internationales dont la totalité des membres Canadiens s'élevant à 150,318 et formant 1669 section, étaient affiliés.

²Ne comprend que les sections ayant leur propre charte. Outre celle-ci, la Fédération Canadienne du travail embrasse deux organisations centrales ayant leur propre charte, savoir: la Fraternelle Canadienne des Machinistes, Chauffeurs et Frappeurs et la Fédération Canadienne des Maçons (pierre et brique) et Plâtriers.

DIFFÉRENDS INDUSTRIELS.

Comparativement aux pays dont le développement industriel peut être mis en parallèle avec le sien, le Canada n'a subi, du fait des conflits du travail, que des pertes relativement minimes. Il résulte du tableau 8, qu'au cours des vingt premières années de notre siècle, le temps perdu pour cette cause comporte 17,647,793 journées de travail. En supposant que les 2,723,634 individus qui occupaient un emploi rémunéré lors du recensement de 1911, n'aient ni augmenté, ni réduit leur nombre pendant la totalité de cette période, la perte de temps due aux grèves et lock-outs, en vingt années, ne dépasserait pas 6½ jours par personne ou environ un tiers d'une journée par année et par personne.

Le tableau 8 nous indique les pertes de temps subies par les différentes industries de 1901 à 1920; le tableau 9, le nombre de différends, d'établissements et d'employés affectés, ainsi que le temps perdu pour chacune des années 1901-1920 et le tableau 10 le nombre des grèves, classifiées par industries, de 1901 à 1920.